

Souvenons-nous...

11 Novembre 1918 – 11 Novembre 2018

Il y a 104 ans, le 28 juin 1914, l'Archiduc François-Ferdinand, héritier de la couronne d'Autriche-Hongrie et son épouse, étaient assassinés à Sarajevo en Bosnie. Cet événement fera l'effet d'une bombe en Europe et sera l'amorce de la Première Guerre Mondiale, celle que les Poilus ont, eux-mêmes, baptisée à tort, « la der des der ».



C'est d'abord l'Autriche qui déclare la guerre à la Serbie le 28 juillet, puis à la Russie, le 5 août. C'est ensuite au tour de l'Allemagne d'entrer en guerre contre la Russie, le 1er août et contre la France le 3 août 1914.

L'ordre de mobilisation est décrété par le Président de la République, Raymond POINCARÉ, dès le 2 août.

Les tranchées, creusées dès les premiers mois du conflit vont abriter les combattants des deux côtés pendant 52 mois interminables, 52 mois d'indicibles épreuves qui vont laisser derrière eux, des millions de morts et de blessés dans les deux camps.



Comment ces fils, ces pères, ces maris, ont-ils tenu dans la boue, le froid avec parfois la faim au ventre et la crainte perpétuelle de la blessure ou de la mort ? C'est un des éléments les plus emblématiques de ce conflit.

Les chiffres sont à la mesure de cette effroyable guerre :

- 60 millions de soldats y ont pris part dont près de 9 millions de soldats et marins français âgés de 18 à 45 ans (de la classe 1886 à celle de 1919) sur une population d'environ 36 millions d'habitants, ce qui est énorme puisque cela représentait plus de 40 % de la population masculine. Jamais, aucune nation n'a mobilisé autant d'hommes pour une guerre.

- Plus de 9 millions de morts. Proportionnellement à sa population, la France est le pays où les pertes ont été les plus importantes : un million et demi de morts qui sont à jamais les témoins silencieux d'un tournant irréversible de l'histoire de notre pays.

- 20 millions de blessés, parmi lesquels plus de 4 millions de soldats français, affectés de séquelles physiques souvent graves, amputés, mutilés du visage, aveugles, gazés, défigurés, qu'on appelle les gueules cassées, soit 6,5 millions d'invalides parmi lesquels des survivants profondément marqués psychologiquement, dont certains seront internés à vie.

La Première Guerre mondiale a mobilisé plus de soldats et provoqué plus de décès que toutes les guerres antérieures. En moyenne, 900 jeunes français mouraient chaque jour sur les champs de bataille. Pas une famille n'a été épargnée, perdant parfois plusieurs de ses membres et comme beaucoup d'autres, notre commune a payé un lourd tribut.

Nous commémorons cette année le centenaire de la fin de la guerre 14-18.

Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé ! Les français sortent vainqueurs de ce conflit mais pleurent leurs morts.



« Non, plus jamais ça ! », clament les survivants. Le nom de Verdun résonne désormais comme le synonyme de l'enfer. Et de cet enfer-là, personne ne veut plus ... sans se douter que la paix, que l'on va négocier dans la Galerie des Glaces du Château de Versailles, ne sera finalement qu'un armistice de 20 ans.

Cet évènement majeur se déroule à Compiègne dans le département de l'Oise, dans un lieu coupé du reste du monde : une clairière isolée en pleine forêt, traversée de deux voies ferrées. Les trains des Alliés et des Allemands y sont stationnés depuis le 7 novembre. A partir du lendemain à 9 heures, les négociations se tiennent dans la voiture-restaurant 2419 D, réquisitionnée en septembre 1918, transformée en voiture-bureau et attribuée à l'état-major du maréchal FOCH.



Dès l'échec de leur contre-offensive de juillet 1918, les Allemands ont compris qu'ils ne gagneront pas la guerre. Au début du mois d'octobre 1918, le gouvernement allemand fait savoir aux Alliés qu'il souhaite ouvrir des négociations. Du côté français, le Président de la République, Raymond POINCARÉ et le Général Philippe PÉTAIN n'y sont pas favorables, ils veulent profiter de l'avantage militaire pour chasser l'occupant et envahir l'Allemagne. Mais le généralissime des troupes alliées, Ferdinand FOCH et le chef du gouvernement, Georges CLÉMENTEAU, ne croient pas l'armée française capable de se battre encore longtemps et souhaitent en finir au plus vite.

Equipée d'un téléphone et d'un télégraphe, la voiture est garnie d'une longue table centrale autour de laquelle prennent place d'un côté, les Français et les Anglais, de l'autre, les Allemands. Après quatre jours d'âpres négociations, l'armistice est signé le 11 novembre à 5 heures 15. Le « cessez le feu » intervient le jour même, le 11ème jour du 11ème mois à 11 heures.



A la même heure, dans toute la France, les cloches de toutes les églises sonnent à la volée.



Ce que l'on sait moins, c'est qu'il s'agit d'un armistice de seulement 36 jours qui sera toutefois renouvelé jusqu'au traité de paix signé à Versailles le 28 juin 1919.

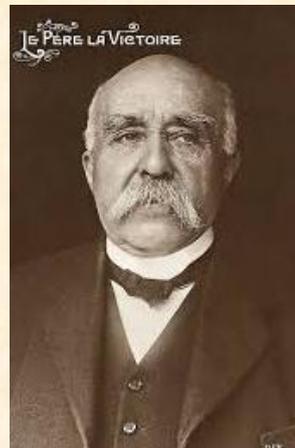
En 1940, sa victoire éclair offrira à l'Allemagne une occasion de prendre sa revanche et de laver l'humiliation subie 22 ans plus tôt : HITLER exigera que l'armistice soit signé le 22 juin, dans le même wagon et au même endroit !!

L Le 15 décembre 1918, le conseil municipal de Saint-Désir se réunit en séance ordinaire à 3 heures du soir sous la présidence de Monsieur TOUFLLET, Maire.

Il s'agit de la première séance depuis la fin des hostilités. C'est l'occasion pour le premier magistrat de la commune de rendre un respectueux hommage aux grands artisans de la Victoire, vivants et morts. Monsieur TOUFLLET prononce avec la solennité que revêt l'évènement, un discours qui est accueilli avec la plus vive émotion par les membres de l'Assemblée communale :

« Messieurs, depuis notre dernière séance, d'heureux et bien grands évènements sont survenus, nous sommes sortis victorieux de cette longue et terrible guerre.

Je suis persuadé d'être l'interprète de vous tous, Messieurs, en adressant au grand tacticien le maréchal FOCH ainsi qu'à notre illustre Président du Conseil, Monsieur CLÉMENCEAU, l'hommage de notre très vive reconnaissance.»



Georges CLÉMENCEAU, alias le Tigre avant de devenir le Père la Victoire

Le Maire poursuit : « Nous saluons respectueusement nos sublimes et héroïques poilus et toutes les Armées Alliées et Associées qui ont combattu et souffert pour une sainte cause : le Droit et la Justice, mais inclinons-nous par la pensée devant cette multitude disséminée dans toute l'Europe et plus particulièrement dans ces immenses plaines du Nord à l'Est de la France, où reposent les restes de nos vaillants défenseurs tombés au Champ d'honneur. Un certain nombre des nôtres font partie de cette glorieuse phalange : ils ont donné leur vie pour la Patrie et pour nous délivrer du joug allemand. Gloire et reconnaissance à ces Héros ! »

Lors de la séance du 4 juillet 1919, Monsieur TOUFLLET expose qu'il a cru bon de réunir exceptionnellement le Conseil à l'occasion du jour de la fête de l'Indépendance des Etats-Unis. C'est cette année, son 143ème anniversaire et le premier depuis la Victoire.

Il lui a semblé juste de célébrer cet anniversaire et de donner aux collaborateurs de nos héroïques soldats, un témoignage de notre sympathique reconnaissance. A l'unanimité, le Conseil a décidé à cette occasion d'envoyer au Général PERSHING, le message suivant :

« Le Conseil Municipal de Saint-Désir, réuni en séance extraordinaire sous la présidence de son Maire, envoie au Général PERSHING, l'hommage de sa respectueuse admiration.

Il salue en lui le grand chef et l'incomparable organisateur qui sut, en peu de temps, mener à la bataille et à la gloire, cette juvénile armée, digne compagne des nôtres. Le Conseil s'incline devant les vaillants soldats qui, pour la sainte cause de la Liberté, sont tombés sur le sol de France. Il salue les combattants qui, par millions, sont venus nous aider à chasser l'ennemi commun, les admirables femmes qui, dans les hôpitaux ont apporté à nos blessés, leur dévouement éclairé.

Il envoie au peuple généreux des Etats-Unis, ses remerciements émus. Notre détresse et nos deuils ont été connus et partagés par-delà l'océan. Les œuvres de toutes sortes ont fleuri grâce à lui, au milieu des ruines.

Au nom de tous ceux qui, frappés par la guerre : veuves, réfugiés, orphelins, ont été soutenus à Saint-Désir par la bienfaisance américaine.

Le Conseil municipal transmet l'hommage de sa profonde gratitude. »



Maréchal FOCH



Général PERSHING

Le 19 septembre 1919, le Maire rappelle qu'au cours du conflit armé de ces quatre dernières années, les inhumations ont été suspendues dans le cimetière de la Pommeraye, en raison de la mobilisation du fossoyeur et de la presque totalité du personnel communal, mais qu'il y a lieu désormais de revenir à la situation antérieure.

Le Conseil décide, en conséquence, qu'à partir du 1er septembre, les inhumations pourront de nouveau avoir lieu et que la délivrance de concessions de terrain pourra être accordée comme par le passé.

Le mandat des élus municipaux a été prolongé de trois ans du fait des terribles événements dont les Français ont souffert pendant cinq ans. Le 8 décembre 1919, le Maire sortant est réélu dès le premier tour de scrutin par 10 voix pour et un bulletin blanc.

En 1920, la tourmente de la guerre passée, un nouvel ordre international voit les États-Unis jouer un rôle grandissant. La culture américaine s'introduit en Europe à travers la radio, le disque, le spectacle et le cinéma.

C'est le début des Années Folles avec le charleston, le fox-trot, le one-step, le black-button ou encore avec le tango, la samba ou la rumba, venus de l'Amérique du Sud. De nouveaux noms apparaissent aussi en haut de l'affiche. Joséphine BAKER et MISTINGUETT, sont les deux plus connues.



Au même instant, Maurice CHEVALIER devient la première star populaire de la chanson française en interprétant « Dans la vie, faut pas s'en faire », chanson dans laquelle il érige la désinvolture en mode de vie.

1920 est un cru exceptionnel de Présidents de la République.

Fait unique dans l'histoire de la République, ils ne seront pas moins de trois, au cours de cette même année, à occuper tour à tour, la fonction suprême, de Raymond POINCARÉ à Alexandre MILLERAND, en passant par Paul DESCHANEL.



Raymond POINCARÉ



Paul DESCHANEL



Alexandre MILLERAND

Paul DESCHANEL est élu contre Georges CLÉMENTEAU le 17 janvier 1920.

Il prendra ses fonctions un mois plus tard.

A près de 200 kilomètres, la commune de Saint-Désir partage l'actualité nationale. Dans sa séance du 23 février, le Maire et son Conseil municipal :

« Offrent leurs respectueuses félicitations au grand citoyen à qui la France vient de confier l'honneur de veiller sur ses destinées.

Acclament en lui le patriote éclairé, l'homme intègre dont le nom est universellement considéré comme un synonyme parfait d'honneur, de droiture et de loyauté.

Et le prie de daigner accueillir l'hommage infiniment respectueux de leur entière confiance et de leur absolu dévouement. »

Au cours des quatre longues années de la guerre, l'implication du Calvados en tant que département de l'arrière, fut essentiel et notre territoire a du reste, payé un lourd tribut en termes de pertes humaines. En outre, la mise à disposition de ses ressources agricoles, de ses usines et l'accueil des réfugiés, ont profondément marqué ses structures économiques et démographiques.

Cent ans après la fin du conflit le plus meurtrier de l'histoire, il n'y a plus de survivant pour témoigner. Lucien G'UÉRIN, le dernier du Calvados nous a quitté en 2002 et le dernier poilu français, Lazare PONTICELLI est décédé en 2008 à l'âge de 110 ans.

Le statut de « Mort pour la France » a été introduit par une loi votée dès le 2 juillet 1915. Il ouvre droit pour les familles des disparus à une pension pour les veuves et à la qualité de pupille de la nation pour les orphelins, statut créé le 27 juillet 1917 par une loi votée à l'unanimité moins les 25 voix des députés de la droite cléricale.

S'est alors posée une question embarrassante pour le législateur de l'après-guerre : que faire des orphelins alsaciens-lorrains ? En 1918, l'Alsace-Lorraine est redevenue française mais les pères de ces enfants sont morts pour l'Allemagne : doit-on les déclarer pupilles de la nation ? Le Parlement finit par considérer que tous les enfants sont égaux dans le malheur d'avoir perdu leur père et peu importe la couleur de l'uniforme. Au soir du 11 novembre 1918, on dénombre 800 000 orphelins, chiffre auquel s'ajouteront 300 000 autres enfants en raison des décès prématurés de leurs pères malades, gazés et blessés, dans les mois qui suivent l'armistice.

Passé le moment de joie, le retour des survivants n'est pas toujours simple. Marqués durablement dans leur chair et dans leur âme, ces hommes dont l'absence a duré quatre longues années, doivent se réhabituer à vivre, à vivre à deux surtout ! Souvent leurs épouses ont conquis leur indépendance dans bien des domaines et puis certains d'entre eux rentrent alcooliques et violents, quand d'autres se vautrent dans l'oisiveté ou désertent le foyer.

Dès lors, rien d'étonnant à ce que l'immédiat après-guerre soit aussi le moment où les divorces explosent. D'un peu plus de 18 000 procédures en 1913, on passe à près de 39 000 divorces en 1920, soit deux fois plus ! Et contrairement aux idées reçues, entre 1919 et 1920, les demandes de séparation sont davantage le fait des hommes !

A Saint-Désir comme ailleurs, on assiste au cortège des dames en noir. Ces veuves de guerre colorent de noir les villes et villages de France. On distingue deux trajectoires différentes. Souvent jeunes, 40 % d'entre elles n'ont pas renoncé à vivre et se sont remariées. Mais pour beaucoup, pour les Pères-la-morale, les véritables veuves sont celles qui sont sous le coup d'une double obligation, celle de la douleur individuelle et celle de l'injonction de fidélité à la mémoire du héros mort pour la patrie. Celles-ci sont restées en noir toute leur vie, enchaînées pour toujours à la mémoire d'un mort.

Mais la guerre finie, il faut aussi penser à honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour sauver le pays.

L'armistice du 11 novembre 1918 a fait naître un sentiment de soulagement immense, mais il a aussi laissé dans un deuil profond, les populations qui vivent alors dans le souvenir de leurs morts.

*« **Honneur aux morts, ils nous ont fait cette victoire** » lançait CLÉMENTEAU à la tribune de la chambre des députés, dès le 11 novembre 1918.*

L'ampleur du deuil est nationale. La demande mémorielle est très présente.

Comment donner un sens à cette tragédie, sinon en érigeant tous ces morts en martyrs, héroïquement sacrifiés pour la nation ! C'est ainsi que naît le désir de fixer dans la pierre, le souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie pour la patrie.

Les monuments aux morts vont matérialiser ce devoir de mémoire, en occupant l'espace public. Aucune collectivité n'y échappe à l'exception des rares communes qui ne comptent pas de morts parmi leurs habitants.

La situation de notre commune est singulière puisqu'elle ne dispose pas de monument aux morts malgré la perte importante de nombreux de ses enfants.

Dans sa séance du 20 août 1919, le Maire avait informé le Conseil du projet de la ville de Lisieux, d'élever sur son territoire un monument aux morts, par souscription publique. En même temps, le premier magistrat de la commune exprimait ses regrets que la proximité de la ville et l'exiguïté du cimetière communal ne permettent pas de dresser dans la commune, un souvenir digne de l'héroïsme de ses morts.

On aurait pu imaginer que nos élus de l'époque aient montré un peu plus d'enthousiasme et de volonté à vouloir ériger pour leur commune, son propre monument, lequel aurait pu trouver sa place devant la Mairie ou ailleurs.

Que nenni ... puisqu'au cours de la même séance, le Conseil va décider de s'associer au projet lexovien en votant une souscription de cinq cents francs et en émettant l'avis qu'une quête soit faite à domicile, dont le montant contribuera au financement de ce monument.

Sept mois plus tard, le 25 mars 1920, le Conseil Municipal est informé d'une lettre du Docteur LESIGNE, Maire de Lisieux, datée du 23 mars précédent, demandant que les habitants de Saint-Désir soient appelés à participer à l'érection d'un monument aux morts de la Guerre à Lisieux. Les élus de Saint-Désir déclarent à nouveau leur approbation sans réserve à l'idée de cette participation, en ajoutant comme pour légitimer une décision qui pourrait ne pas faire l'unanimité de leurs administrés, que « tant de considérations d'ailleurs concourent à rendre légitime. »

Le Conseil décide à nouveau qu'une souscription sera organisée auprès de tous les habitants de la commune par les soins de la municipalité. Le territoire communal sera à cet effet divisé en sept secteurs et Monsieur TOUFLÉT, Maire, centralisera les souscriptions.

Monsieur HÉRODE, adjoint, émet le vœu qu'un emplacement soit réservé sur l'une des faces du monument, afin que les noms des glorieux morts de la commune de Saint-Désir puissent y être gravés. C'est le moins que la commune de Saint-Désir puisse demander ... !

Le 12 mai 1920, la souscription a déjà produit la somme de 3 534 francs. Le Maire en profite pour exprimer sa vive reconnaissance à ses collègues du Conseil Municipal qui, tous ont rivalisé de dévouement et de générosité pour assurer le succès de cette souscription.

Une fois les fonds réunis pour l'édification du monument aux morts, un concours est organisé entre le 1er février et le 30 avril 1921. Il s'adresse uniquement aux artistes natifs des cinq départements normands. Cependant, la règle ne sera pas respectée puisque sort vainqueur du concours, Georges VEREZ, sculpteur né à Lille en 1877 et résidant à Paris. Lui sont adjoints deux architectes, Albert LE MONNIER, et Ferdinand VAUDRY, ce dernier normand de naissance puisque né à Vire en 1881.

Le monument honore les morts des trois communes, Lisieux, Saint-Jacques et Saint-Désir. Implanté dans le jardin de l'évêché, il est inauguré le 9 décembre 1923 sous la présidence d'Henry CHÉRON, alors ministre de l'agriculture.

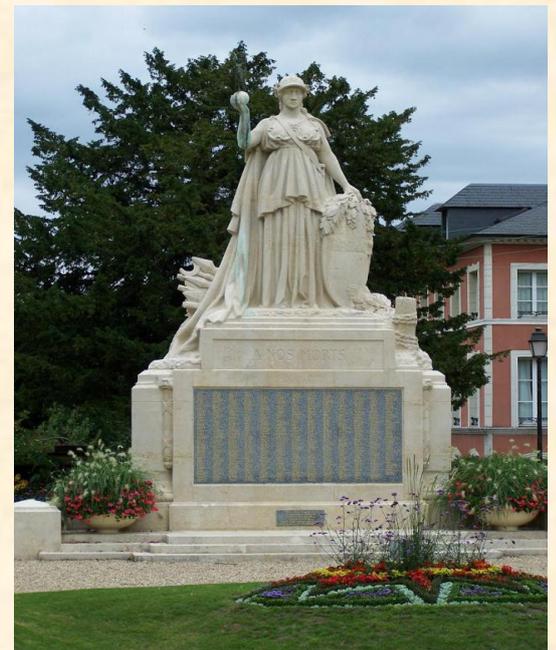
Dans la semaine qui suit, au début de la séance du conseil municipal du 15 décembre, le Maire se félicite de cette inauguration : « Messieurs et chers collègues, je vous remercie d'avoir répondu à ma convocation de dimanche dernier ; cela nous a permis, dans une communauté d'idées, d'adresser à nos chers défenseurs morts pour la France, notre inoubliable reconnaissance. J'ai cru devoir être votre interprète pour transmettre à M. le Maire, à Messieurs les adjoints et à Messieurs les membres du Conseil de Lisieux, en votre nom à tous, nos vives félicitations, ainsi que nos remerciements pour cette belle cérémonie, si digne, si imposante, si parfaitement ordonnée ; nous en garderons un souvenir ému et ineffaçable. »



Beaucoup de monuments représentent des poilus. Pas le nôtre qui est d'inspiration romaine. Façonné de pierre calcaire, il représente une Minerve debout et casquée tenant en main gauche un bouclier et de la main droite, un globe sur lequel se tient une figurine féminine ailée en bronze tenant elle-même dans ses mains tendues vers le haut, une couronne mortuaire.

Le coût en ressort à 100 800 francs de l'époque, ce qui représente en 2018 une dépense de 104 979,24 €.

Le Carmel de Lisieux participera à son financement à hauteur de 20 000 francs.



Au dos du monument est gravée l'inscription suivante :

Ce monument a été élevé pour commémorer la Victoire et l'Héroïsme des enfants de Lisieux, St Jacques et St Désir tombés au champ d'honneur 1914-1918

Enfinement dédié aux morts de toutes les guerres du XXème siècle, Première et Seconde Guerres Mondiales, Indochine et Afrique du Nord, il comporte aujourd'hui l'inscription de plus de 600 noms.

Le premier enfant de Saint-Désir tombe sous les tirs ennemis le 22 août dans la province de Hainaut en Belgique, il était l'un des deux instituteurs de l'école communale, il s'appelait René DELAVILLE et avait 25 ans. Sept jours plus tard, Pierre GAUTHIER est tué à l'ennemi dans les Ardennes. Septime Raimond Ange DOUCET, soldat de 2ème classe au 119 RI meurt sur le champ de bataille le 13 septembre 1914.

Sont tués le même jour, le 28 octobre, Joseph LÉIOUR et Alphonse NOEL, ce dernier âgé de seulement 22 ans.



Suivent Lucien DELAVILLE mort le 15 novembre à 24 ans, Charles Félix PILON et Georges Pierre JANNIN, tous les deux soldats au 236ème Régiment d'Infanterie, tués au combat à Neuville-Saint-Vaast dans le Pas de Calais à 15 jours d'intervalle, en mai et juin 1915, Ernest GRUEL mort le 3 juin 1915.

Bernard Pierre JULIEN, décède à son tour, à tout juste 20 ans, à l'hôpital militaire de Sainte Ménéhould dans le département de la Marne, le 3 juillet 1915 à la suite d'une blessure de guerre ayant laissé place à une plaie pénétrante de l'abdomen, côté gauche. Le 23 octobre 1916, le second instituteur de notre commune et secrétaire de mairie, le sergent Charles PIERRE est tué devant Verdun par un éclat d'obus, il n'avait que 23 ans. Notre collectivité lui rendra hommage en donnant son nom à l'école de garçons (voir bulletin municipal n° 26 de décembre 2016).

Ce sont au total 64 hommes de la commune qui périront sous les feux de l'ennemi, parmi eux, le Commandant Guy TARGET et le Capitaine François COCHAIN à 6 jours d'intervalle, en octobre 1915, le capitaine Léon BAZIERE en mai 1918.

Dans les quelques jours qui précèdent l'armistice en octobre 1918, quatre de nos soldats ne rentreront pas, Georges HARANGER, Gaston DUVAL, Charles CONARD et Paul PERROT. Le dernier poilu habitant Saint-Désir qui disparaît, s'appelle Albert BISSEY, il meurt en captivité le 11 décembre 1918 à Ulm en Allemagne au lazaret des isolés de l'hôpital militaire.

Six d'entre eux sont enterrés dans le carré militaire qui leur a été dédié dans le cimetière de la rue du Pré d'Auge.



En mémoire de leur sacrifice, le nom de tous ces morts est inscrit aujourd'hui sur le monument aux morts du jardin de l'évêché à Lisieux. Leur souvenir est également présent dans notre commune, sur la plaque de marbre accrochée dans la salle du conseil de la Mairie.

Mais ces braves combattants n'ont pas tous leurs noms sur les monuments aux morts. En effet, il ne faut pas oublier qu'entre 1914 et 1918, 300 000 soldats portés disparus, ne sont jamais revenus. Difficile dans ces conditions de faire son deuil ; sans rituel, sans un endroit pour pleurer ou se recueillir, sans rien savoir, les familles qui ont reçu un avis de disparition sont plongées dans un véritable supplice, sans pouvoir accepter la mort d'un fils, d'un époux ou d'un père. Pour elles, on inventera le symbole du Soldat inconnu. Le 3 novembre 1920, sont exhumés huit corps de soldats non identifiés, recueillis dans différents secteurs du front puis transportés dans la citadelle de Verdun. Le 10 novembre suivant, un jeune caporal du 132ème régiment, Auguste THIN, est chargé de déposer un bouquet sur l'un des huit cercueils.

Ce sera celui du Soldat inconnu.



Le 11 novembre 1920, après une cérémonie émouvante au Panthéon, ce cercueil est déposé dans l'une des salles de l'Arc de Triomphe aménagée en chapelle ardente. Le 28 janvier 1921, le Soldat inconnu est inhumé dans un caveau sous l'arche principale face aux Champs-Élysées, en présence des autorités civiles et militaires, au premier rang desquelles les maréchaux qui se sont illustrés lors de la Grande Guerre, FOCH, JOFFRE et PÉTAIN.

C'est seulement le 11 novembre 1923 que la Flamme du Souvenir est allumée par André MAGINOT, alors ministre de la Guerre. Depuis, elle veille nuit et jour sur le tombereau sacré, à la fois tombe nationale et tombe individuelle de substitution. Le général WEYGAND écrira : «Ainsi, toutes les familles qui n'ont pas retrouvé un des leurs, pourront croire que l'être cher qu'elles pleurent, est le Soldat inconnu.»



Il ne croyait pas si bien dire ; en 1921, la dalle de l'arc de Triomphe est si populaire qu'il faut retirer plus de deux fois par semaine, les gerbes de fleurs qui la recouvrent. La Flamme sur la tombe du Soldat inconnu, est ravivée chaque soir à 18 heures 30.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les élus de Saint-Désir vont, sans le dire, tenter de rattraper la maladresse de leurs prédécesseurs en envisageant dès le 9 avril 1946, l'érection d'un monument aux morts à l'emplacement de l'ancienne chapelle provisoire dans le cimetière civil de la commune, rue du Pré d'Auge. Il est proposé une souscription en vue du financement des travaux. Une vive discussion s'instaure sur la question de savoir qui se chargera d'aller collecter les fonds.

L'un des conseillers, Monsieur Pierre FRANSSEN (futur Maire) signale que les membres du Conseil ont toutes les chances d'être mal reçus et propose la formation d'un Comité hors Conseil. Madame SUARD suggère la publicité des dons. Monsieur FRANSSEN fait part des réflexions désagréables mais justifiées, entendues lors de la collecte pour la kermesse. Quant à Monsieur BANCQUART, il se déclare tout simplement hostile à une collecte. Les élus sont également partagés sur la somme à investir. Le 29 mai 1946, un devis de 300 000 francs est jugé trop onéreux.



La majorité des élus décide finalement d'en revenir à un monument plus modeste, à l'instar de celui qui existe à la Houblonnière.

Enfin, dans sa séance du 24 octobre, le Conseil décide de modifier l'emplacement du monument pour l'ériger désormais à l'entrée du cimetière, au milieu de l'allée principale.

Au final, ce sera un simple monument construit avec les pavés de la route de Caen détruite lors des bombardements, sur lequel sera apposée une simple plaque en hommage :

« A nos morts civils et militaires 1870-1871 1914-1918 1939-1945 »

Le 8 avril 1956, à l'occasion du 40ème anniversaire de la bataille de Verdun, a été scellée sur le monument aux morts des trois communes, une petite plaque de marbre sous la liste des noms, derrière laquelle a été déposée de la terre pétrifiée d'ossements prélevée dans l'Ossuaire de Douaumont.



Pierre BLIN, Adjoint au Maire

QUELQUES NOMS DE CHEMINS ET DE RUES DE SAINT-DÉSIR

Des premiers sentiers de l'âge de pierre jusqu'à l'autoroute moderne, en passant par les voies romaines et les chemins de pèlerinage comme celui de Saint-Jacques de Compostelle, les routes ont permis aux hommes de communiquer et d'échanger.

Nous avons référencé dans notre commune : 30 chemins, 8 routes, 8 rues et 6 impasses.

Nous y vivons souvent sans connaître la signification de leur appellation ou sans savoir qui était le personnage du nom de sa rue.

Partons à la découverte de quelques-uns de ces mystérieux noms qui ne le resteront peut-être plus à la fin de cet article.

L'ancien chemin du Mesnil-Asselin, devenu chemin de Manerbe

Situé au nord de la commune, il dessert le quartier du même nom qui était initialement sur le territoire de la commune de Saint-Jacques de Lisieux. Mesnil signifiait habitation et par extension, groupe de maisons. Quant à Asselin, c'est un ancien anthroponyme germanique devenu nom de baptême, avec de nombreuses formes : Asseline, Asselineau, etc ... ; il est dérivé du surnom germanique Aszo, lui-même provenant du thème Adal qui signifie noble.

Le chemin d'Assemont

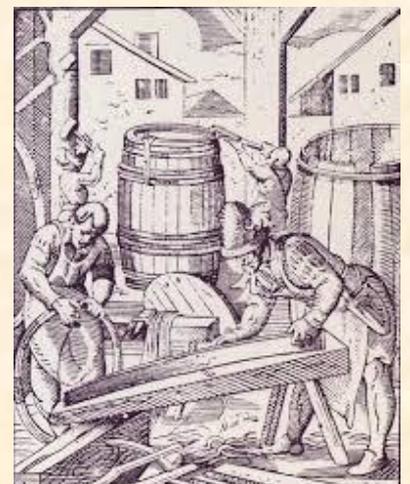
Il est situé à l'une des extrémités de notre commune. D'une longueur d'environ quatre kilomètres, il part de la ligne de chemin de fer et rejoint la commune de Saint-Pierre-des-Ifs. Sa signification peut être rattachée à la précédente. L'adjonction de mont s'explique par la topographie des lieux, le quartier d'Assemont étant situé sur l'une des collines qui surplombent la vallée de la Touques.

Le chemin Saint-Hippolyte

Sans issue aujourd'hui, il part du chemin d'Assemont et rejoignait la commune de Saint-Hippolyte et le manoir du même nom. Comme toutes les paroisses devenues communes en 1789, le petit village de Saint-Hippolyte du Bout des Prés devenu Saint-Hippolyte des Prés a été absorbé en 1834 par Saint-Martin de la Lieue. Il comptait alors 70 âmes.

Le chemin de la Barillière

Situé à l'entrée de notre commune en venant de Caen, il longe la maison de retraite qui lui a emprunté son nom. Issu de l'ancien français, le Barillier était à l'époque médiévale, le surnom du tonnelier, fabricant de barils. Ce pouvait être aussi une métaphore pour un homme petit et rondouillard. Sobriquet ou métier, il est devenu un patronyme : LE BARILLIER ou BARILLIER. La Barillière qu'on retrouve dans d'autres communes, représentait le domaine de (LE) BARILLIER.



Le chemin de la Croix-de-Fer

Souvent appelé le chemin du stade, le chemin de la Croix-de-Fer part de la route de Caen et rejoint la rue du Pasteur Orange qui débouche elle-même sur la route de Falaise. Avant l'urbanisation de ce quartier, le chemin permettait d'accéder aux bâtiments d'exploitation et parcelles d'un important domaine agricole dont le corps de ferme tout aussi imposant existe encore aujourd'hui (deuxième maison à gauche en montant dont l'entrée se fait désormais par la route de Caen). Au départ de ce chemin, se trouvait une grande croix de fer, d'où son nom.

La route Inutile

C'est probablement la route la plus longue de notre commune qu'elle traverse du nord au sud. Elle débute au bout de la route de Falaise, au carrefour qui dessert l'entrée de la rocade, traverse la route Caen pour venir mourir au croisement de la route du Pré-d'Auge. Lorsqu'on interroge les anciens : pourquoi route Inutile ? Ils répondent en chœur, parce qu'elle ne mène nulle part !

Ils n'ont pas tout à fait tort. En réalité, c'est parce qu'elle ne relie pas un bourg à l'autre qu'elle a été considérée comme ne servant à rien, d'où son nom.

La rue Henri Papin

On l'utilise en quittant la route de Falaise à Saint-Désir (après la Mairie) pour rejoindre la route de Caen, à Lisieux. Né à Brieux dans l'Orne le 8 avril 1920, Henri PAPIIN travaillait comme mécanicien au garage de René PREAUX à Lisieux. Pour échapper au STO (Service du Travail Obligatoire) qui l'aurait conduit à partir travailler en Allemagne, le jeune homme est entré dans la clandestinité en 1942. Il prend alors une part active aux actions des francs-tireurs et partisans français dans le Pays d'Auge (FTPF). Suite à une tentative de sabotage d'une voie ferrée qui tourne mal, il est contraint de prendre la fuite et se réfugie à la briquetterie de Dozulé. Mais la police française obtient l'adresse de cette planque en interrogeant un membre du groupe de résistants, tombé entre ses mains. Bien que caché dans la galerie d'un four, Henri PAPIIN est arrêté le 22 décembre 1942. Remis aux allemands, il est incarcéré à Fresnes, puis traduit avec une vingtaine de ses camarades devant la cour martiale de Gross Paris. Condamné à mort, Henri PAPIIN est fusillé le 14 août 1943 au Mont Valérien, il avait 23 ans.

C'est dans sa séance du conseil municipal du 17 novembre 1945 que les élus de Saint-Désir décident d'honorer la mémoire d'Henri PAPIIN en donnant son nom à la portion du chemin dit de Falaise, situé sur le territoire de la commune.



Le chemin du Carrefour du Chêne des Trois Paroisses

Situé au nord de notre commune, on y accède par le chemin de la Mission que l'on rejoint par la route de Dives (devant le Père Jules). Au pied d'un chêne aujourd'hui disparu, il se situait au carrefour des paroisses de Saint-Désir, Notre-Dame d'Ouilly-le-Vicomte et Saint-Jean-Baptiste de Manerbe.

La rue du Pasteur Orange

Dans le prolongement du chemin de la Croix de Fer, cette rue très pentue, débouche sur la route de Falaise. Arrivé dans le Calvados au moment de la conférence de Munich, le pasteur Henri ORANGE est nommé à Lisieux dès le mois d'octobre. En 1942, il rejoint le groupe de résistance dirigé par le Docteur HAUTECHAUD et s'engage peu après dans le réseau Jean-Marie BUCKMASTER. Il y rencontre Gaétane BOUFFAY, mercière à Saint-Désir de Lisieux et résistante de la première heure. Au début du mois d'octobre 1943, le réseau est dénoncé et démantelé. Avec beaucoup de ses camarades, le pasteur ORANGE est arrêté le 6 octobre. Incarcéré à la prison de Caen, il est transféré le 22 janvier 1944 dans un camp de transit nazi, le camp de Royallieu à Compiègne dans l'Oise, avant d'être déporté cinq jours plus tard dans le camp de concentration de Buchenwald. Rentré de déportation très affaibli au début du mois de mai 1945, il meurt de la tuberculose le 25 mai 1947.

La rue Victor Favrais

Agriculteur né en 1889 dans le département de la Manche, il s'installe en 1920 à Saint-Désir sur une petite exploitation qui appartenait aux parents de son épouse. Trop jeune pour prendre part à la grande guerre, il effectue son service militaire au Maroc où il participe à l'œuvre de pacification. Il en revient avec la médaille du Maroc et la Croix du Combattant. Mobilisé en 1939 à l'âge de 50 ans, il est fait prisonnier mais réussit à s'échapper dès les premières heures de captivité et à rejoindre son foyer.

Élu conseiller municipal en 1947, Victor FAVRAIS devient le Maire de la commune le 18 mars 1959. Il laisse sa place à Pierre GALLET en 1965 et meurt 4 ans plus tard à l'âge de 80 ans. C'est sous son mandat que la commune construit la nouvelle école Charles PIERRE. En récompense de son investissement et des services rendus à l'Éducation Nationale, il reçoit les palmes académiques. La rue Victor FAVRAIS dessert le nouveau lotissement qui borde la rue de la Cité Jardin. Les 33 maisons construites par Calvados Habitat occupent des parcelles précédemment exploitées par l'ancien Maire. Cette voie récente a été inaugurée le 30 septembre 2013, en présence de son fils, Jean FAVRAIS.

La rue de la Cité Jardin

Elle sépare d'un côté, les habitants de Lisieux et de l'autre, ceux de Saint-Désir. Elle prolonge la rue du Camp-Franc ouverte en 1839 qui tire son nom du terrain sur lequel elle a été établie et qui viendrait du camp que les Francs, sous Clovis, ont construit au début du VI^{ème} siècle. Excentré, ce quartier était dévolu aux jardins ouvriers, il en existe encore quelques-uns qui sont visibles entre le stade et l'église Saint-Jean-Bosco.

La rue de l'Oppidum

Un Oppidum est une ville fortifiée, souvent située sur une hauteur. Notre commune est riche d'un territoire emblématique de la période gallo-romaine. L'Oppidum du Castellier était la capitale des Lexovii. C'est Jules César qui mentionne le premier dans la Guerre des gaules, le peuple des Lexovii pour avoir massacré des sénateurs romains et fermé les portes de leur ville.



Voilà enfin localisé le village peuplé d'irréductibles gaulois qui a résisté à l'envahisseur, évoqué par René GOSCINNY et Albert UDERZO dans les aventures d'Astérix !!!

Les fouilles reprises en 2005 ont mis en évidence une occupation de ce site dès la fin du II^{ème} siècle avant J.C. L'enceinte faite de remparts renfermait une superficie de 167 hectares répartis sur deux vallées creusées de petits ruisseaux. Le site sera progressivement abandonné au profit de la ville voisine, Noviomagus qui deviendra Lisieux.

La rue de l'Oppidum part du rond-point de la D613, entre la maison de retraite de la Barillière et le cabinet vétérinaire.

La rue Pierre Gallet

Garagiste avec son frère, route de Falaise à l'emplacement de l'actuel garage Peugeot, il s'intéresse très tôt à la vie communale. Né en 1921 aux Authieux-Papion, il devient conseiller municipal de Saint-Désir en 1953, avant d'être élu Maire en 1965. Il sera réélu à deux reprises. En 1981, il cède sa place à Bernard FAUVEL. Il sera à nouveau élu conseiller municipal entre 1993 et 1995.

Il a aussi été un pionnier de la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Après avoir souffert de la guerre et avoir été travailleur forcé en Allemagne, il avait compris l'importance du travail pour la paix auprès des nouvelles générations. Il a été un des initiateurs de l'accueil régulier de jeunes allemands dans le cadre de la réconciliation par-dessus les tombes et a été à l'origine du jumelage avec la commune de Mittelbrunn.

Le Conseil Municipal a voulu honorer sa mémoire, d'abord en le nommant Maire honoraire en 2002, puis en donnant son nom à la nouvelle voie du lotissement sorti de terre en 2013 sur des parcelles bordant le chemin d'Assemont.

L'impasse Louis Moncel

Il est l'un des grands résistants du secteur de Lisieux, sous l'occupation allemande, statut qu'il partage avec le Pasteur ORANGE, Gaétane BOUFFAY et Joseph ETIENNE, ce dernier lieutenant-colonel des Forces Françaises Libres (F.F.I.)

Il est le 3^{ème} résistant dont la ville de Saint-Désir a souhaité honorer la mémoire et ainsi rendre hommage à des hommes de l'ombre qui ont pour certains, porté leur sacrifice jusqu'à donner leur vie pour la Liberté.

Pierre BLIN
Adjoint au Maire